

## Résolution sur la nécessité de répondre à la détérioration de la situation sécuritaire en Éthiopie

**Le Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Éducation (CRAIE), réuni en ligne le 22 novembre 2021 :**

1. Préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire en Éthiopie découlant du conflit entre l'Armée Fédérale Éthiopienne et les Forces du Front de Libération du Peuple du Tigré (FLPT) depuis novembre 2020 ;
2. Consterné par le fait que certains groupes armés utiliseraient des écoles et d'autres institutions scolaires comme des bases militaires ;
3. Sérieusement préoccupé par les déplacements massifs et l'impact négatif du conflit en cours sur le droit à l'éducation des enfants éthiopiens, les enseignant-e-s et le personnel d'appui à l'éducation, aussi bien que sur les droits fondamentaux des Éthiopien-e-s ;
4. Tenant compte des conclusions de la récente conférence intergouvernementale sur la Déclaration sur la sécurisation des écoles, qui s'est tenue à Abuja, du 25 au 27 octobre 2021, qui s'engage à garantir une éducation sécurisée pour tous et toutes ;
5. Rappelant la Résolution du Comité Régional Africain de l'IE sur la situation en Éthiopie, adoptée le 25 février 2021, appelant le Gouvernement Éthiopien et la communauté internationale à se pencher sur la situation dans la région du Tigré ;
6. Désireux de voir l'Éthiopie retrouver la paix et la quiétude et créer des environnements d'enseignement et d'apprentissage sécurisés pour tous et toutes ;

**Par conséquent, le Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Éducation :**

7. Exhorte tous les groupes armés à proscrire l'utilisation des écoles et autres établissements d'enseignement comme bases militaires et à faire en sorte que les institutions scolaires soient des sanctuaires sécurisés ;
8. Appelle le Gouvernement Éthiopien à prendre des mesures urgentes impliquant les parties prenantes pour instaurer la paix et la sécurité dans le pays, aussi bien que créer des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage dans le Tigré et les autres régions touchées par le conflit ;
9. Demande au Gouvernement Éthiopien de travailler en étroite collaboration avec le Syndicat des Enseignant-e-s Éthiopien-ne-s, notre organisation membre dans le pays, pour suivre la situation et aider les enseignant-e-s à jouer leur rôle en toute sécurité ;
10. Demande à l'Union Africaine de prendre des mesures urgentes et adéquates pour servir de médiateur entre le Gouvernement Éthiopien et les groupes armés, en vue d'aboutir à une solution politique et pacifique au conflit en cours ; et,
11. Exhorte les Nations Unies et la communauté internationale de fournir une aide humanitaire suffisante et d'aider le Gouvernement Éthiopien et les groupes armés à s'engager pour une résolution pacifique du conflit dans le pays.
12. Réaffirme sa solidarité avec le Syndicat des Enseignant-e-s Éthiopien-ne-s et ses membres pour leur abnégation en faveur de la paix, la sécurité et la sûreté.